

La Collection permanente de la Ville de Blainville

Mise sur pied en 1993, la Collection permanente de Blainville comprend plus de 91 œuvres et objets d'art issus de notre communauté et d'ailleurs qui témoignent du dynamisme culturel régional et des pratiques individuelles des artistes.

La Collection permanente est dédiée à être exposée au sein des aires publiques telles que la bibliothèque, le centre communautaire et dans les différents services municipaux de la Ville. Elle permet ainsi aux citoyens et visiteurs d'entrer en contact direct avec la production artistique de la région et d'en apprécier toute la beauté et la valeur.

Qui plus est, la Ville de Blainville offre une vitrine supplémentaire aux artistes grâce à la visibilité qu'offre la reproduction d'œuvres de la Collection permanente au sein de divers outils de communication de la Ville, tels que les bulletins municipaux, le site Internet de la Ville et la papeterie du cabinet du maire.

Critères d'admissibilité

Sont admissibles tous les artistes de la MRC Thérèse-De Blainville ainsi que tous les artistes ayant exposé à la Galerie d'art de Blainville. À dossiers égaux, les artistes blainvillois seront priorités.

Chaque artiste a la possibilité de soumettre une seule œuvre par année. Le dossier devra être acheminé au plus tard à 17 h, le vendredi 17 septembre 2010. Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection.

Sont admissibles toutes les disciplines des arts visuels telles que la peinture, la photographie, les techniques mixtes, la sculpture, la gravure, les arts graphiques, les nouveaux médias ainsi que les métiers d'art.

Toute œuvre soumise au comité se doit d'être une œuvre originale. Les copies, duplications ou autres reproductions seront automatiquement écartées du processus de sélection.

Conditions diverses

L'artiste comprend et accepte le fait que, considérant le nombre de places limité, la Ville se réserve le droit de faire une présélection parmi les œuvres soumises.

L'artiste s'engage à fournir l'œuvre originale au plus tard le vendredi 15 octobre pour la sélection finale.

Les œuvres seront exposées à la Galerie d'art de Blainville, du 28 au 31 octobre inclusivement.

L'artiste s'engage à venir récupérer son œuvre lors du démontage de l'exposition, le lundi 1^{er} novembre 2010.

Formulaire de candidature

Identification de l'artiste

Artiste : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site Web : _____

Ci-inclus : courte biographie
 curriculum artistique
 démarche artistique
 raisons du choix de l'œuvre
 photographie de l'œuvre

Je reconnais avoir pris connaissance du document « Collection permanente de la Ville de Blainville - Appel de dossiers 2010 » dans son intégralité et je m'engage à respecter toutes les conditions contenues dans ce document.

Dans le cas où ma candidature serait retenue, je m'engage à prendre connaissance et à respecter le contrat d'acquisition qui sera la dernière condition à l'intégration de mon œuvre au sein de la Collection permanente.

Signature : _____

Date : _____

Formulaire de candidature

Description des œuvres

Titre de l'œuvre : _____

Année de création : _____

Dimension* (en cm) :

Hauteur : _____

Largeur : _____

Profondeur** : _____

Support et matériaux : _____

Médium et technique : _____

Prix*** :

Encadré : _____

Non-encadré : _____

N.B. Il est obligatoire de joindre à ce formulaire au moins une photographie offrant une vue d'ensemble de l'œuvre. Toutes les photographies doivent être de bonne qualité.

* Dimension de l'œuvre non-encadrée.

** Si applicable.

*** L'œuvre devra être livrée prête à installer. Le prix de vente doit inclure les frais de livraison et les diverses taxes s'il y a lieu.

Modalités d'inscription

- Remplir le formulaire de candidature;
- Joindre une courte biographie de l'artiste, un curriculum artistique, ainsi que la démarche artistique de l'artiste et les raisons qui guident le choix de l'œuvre soumise;
- Joindre au moins une photographie offrant une vue d'ensemble de l'œuvre. Toutes les photographies doivent être de bonne qualité;
- Votre dossier de candidature doit nous parvenir d'ici **le vendredi 17 septembre à 17 h** à l'attention de :

Marie-Eve Painchaud, agente à la culture
Service des loisirs et du dév. communautaire
1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9
450 434-5206, poste 5927
marie-eve.painchaud@ville.blainville.qc.ca



Blainville

tu m'inspires!

Collection
permanente
de la Ville de Blainville

Appel de dossiers
Acquisitions 2010